2013-06-24
2012-4592

Altosid® Granules

Un régulateur de croissance des insectes en granules à libération prolongée qui empêche l'émergence des moustiques adultes

USAGE RESTREINT

GARANTIE : (S)-Méthoprène 1,5 %

N° D'HOMOLOGATION 22676 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

L'USAGE DE CE PRODUIT EST RÉSERVÉ AUX RESPONSABLES DE LA SANTÉ PUBLIQUE, AUX RESPONSABLES DE LA DÉMOUSTICATION ET AUTRES PERSONNES QUALIFIÉES.

Contenu net : 18 kg

Wellmark International
100 Stone Road West, bureau 111
Guelph (ON) N1G 5L3
1-800-688-7378

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION : Ce produit doit être employé strictement selon le mode d'emploi autorisé. S'informer auprès des autorités provinciales pour vérifier si un permis d'utilisation est requis.

USAGES RESTREINTS

INTRODUCTION : Les granules ALTOSID libèrent le régulateur de croissance des insectes ALTOSID au fur et à mesure qu'ils se désagrègent. Dans les sites traités, les granules ALTOSID empêchent l'émergence des moustiques adultes se développant dans les eaux stagnantes, entre autres les espèces Culex et *Culiseta*, ainsi que celles des moustiques adultes se développant dans les eaux de crue, comme *Aedes*, *Anopheles* et *Psorophora*.

MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL : Les granules ALTOSID libèrent des doses efficaces du régulateur de croissance des insectes ALTOSID durant 21 jours dans des conditions environnementales typiques. Il est recommandé de poursuivre le traitement jusqu'à la fin du dernier couvain de la saison. Les larves traitées continuent de se développer normalement jusqu'à la pupaison, puis meurent à ce stade.
REMARQUE : Le régulateur de croissance des insectes ALTOSID ne produit aucun effet sur les moustiques qui ont atteint la pupaison ou le stade adulte avant le début du traitement.

MODE D'EMPLOI

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant.

Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage terrestre ou aérien qui sont indiquées sur l'étiquette.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT : Appliquer les granules ALTOSID à tout stade du développement larvaire des moustiques. Les granules peuvent être appliqués avant la crue (c.-à-d. « pré-éclosion » ou « pré-crue ») dans les lieux inondés par intermittence. Dans ces endroits, une application de granules ALTOSID peut alors empêcher l'émergence des moustiques adultes de plusieurs inondations ultérieures. La durée du contrôle dépend de la durée et de la fréquence des inondations.

DOSE D'APPLICATION :
Espèces *Aedes*, *Anopheles* et *Psorophora* : Appliquer les granules ALTOSID à raison de 5,6 à 11,2 kg/ha (5 à 10 lb/acre).

Espèces *Culex*, *Culiseta*, *Coquillettidia* et *Mansonia* : Appliquer les granules ALTOSID à raison de 11,2 à 22,4 kg/ha (10 à 20 lb/acre).

En respectant ces intervalles, utiliser les doses les plus faibles lorsque l'eau est peu profonde (moins de 60 cm ou 2 pieds) et que la végétation et/ou la pollution sont au minimum. Utiliser les doses les plus fortes lorsque l'eau est profonde (plus de 60 cm ou 2 pieds) et que la végétation et/ou la pollution sont importantes.

SITES D'APPLICATION : Les granules ALTOSID peuvent être appliqués tel qu'indiqué ci-dessus dans des sites temporaires ou permanents abritant des lieux de développement des larves de moustiques. Les lieux typiques d'infestation comprennent, sans toutefois s'y limiter, les réservoirs à neige, marais salés et marais littoraux, marécages et marais d'eau douce, mares d'eau des boisés, prairies inondées, déblais, bassins de drainage, fossés, réservoirs artificiels retenant l'eau (tels que pneus abandonnés) et autres cavités naturelles ou artificielles. Traiter les marais salés et les marais littoraux situés au-dessus du niveau moyen de l'eau à marée haute.

REMARQUE : L'application des granules ALTOSID aux endroits où l'eau coule ou circule réduira leur efficacité. Des doses plus fortes et/ou des applications plus fréquentes peuvent être requises.

MODES D'APPLICATION : Les granules ALTOSID peuvent être appliqués avant ou après la crue. Il est possible d'appliquer les granules ALTOSID au moyen d'avions ou d'hélicoptères équipés d'épandeurs pouvant appliquer le produit aux doses indiquées. Le produit peut également être appliqué à l'aide d'un équipement terrestre pouvant répandre uniformément les doses indiquées ci-dessus. Appliquer les granules ALTOSID uniformément et répéter l'application au besoin.

Épandage aérien

Mise en garde concernant l'utilisation
Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef (élaboré par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides) doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire
Ne pas permettre au pilote de charger des granules à bord de l'appareil.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent du chargement doivent porter des gants de protection résistant aux produits chimiques, des combinaisons et des lunettes ou un

masque les protégeant contre les produits chimiques durant le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit
Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 519-836-3684. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Épandre la même dose recommandée au moyen d'un équipement terrestre ou par épandage aérien.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter de respirer les poussières. Il est fortement recommandé d'utiliser un masque anti-poussières ou un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA/BHSE équipé d'un filtre à poussières convenable pour minimiser l'exposition par inhalation lors du transfert du produit en vrac.

Ne pas utiliser dans l'eau destinée à la consommation humaine ou animale.

Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation ou de l'application de ce produit.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT : Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

PREMIERS SOINS :
En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d’inhalation: Déplacer la personne vers une source d’air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Apporter le contenant, l’étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d’homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas contaminer l’eau, ni la nourriture humaine ou animale lors de l’entreposage ou de l’élimination. Ne pas réutiliser le contenant vide.

ÉLIMINATION : Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable.
Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l’élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s’adresser au fabricant ou à l’organisme de réglementation provincial. S’adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ALTOSID est une marque déposée de Wellmark International.
HOTLINE 1-800-688-7378

****

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))